

Camping du Phare **

Contrat de réservation (à nous retourner sous dix jours, avec l'annexe 1)

Nom : Prénom :

☒ :

.....

.....

☎ : @ :

Réservation - Seul le retour du contrat signé accompagné de l'acompte engage la réservation

Pour	Emplacement(s) :	Caravane :		Tente :		Camping- car :	
	Électricité	3 A :		6 A :		10 A :	
Adulte (s) :	Ado(s) de 15 à 18 ans :	Enfant(s) de 4 à 15 ans :		
Chat, chien *	Véhicule supplémentaire :				

* tatoué ou pucé, carnet de vaccination obligatoire

Arrivée le : / /	(entre 15 h et 19 h)	Départ le : / /	(entre 10 h et 12 h)
----------------------------------	----------------------	---------------------------------	----------------------

Acompte : 20 % du montant du séjour + Frais de réservation : 10 € = €

* les frais de réservation ne sont ni remboursables, ni déductibles.

Pour rappel : séjour du au20..

Montant du règlement joint : €

Par chèque, à l'ordre de la SEC - par chèques vacances - par virement (rayer les mentions inutiles)

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

⁽³⁾ SARL D EXPLOITATION DE CAMPING BOULEVARD CHARLES V CAMPING DU PHARE 14600 HONFLEUR

Code banque	Code agence	Numéro de compte	Clé rib	Agence de domiciliation
30004	00216	00010133360	26	BNPPARB DEAUVILLE (00216)
BIC :	BNPAFRPPXXX			
IBAN :	FR76 3000 4002 1600 0101 3336 026			

M.....a pris connaissance des conditions indiquées au verso, du règlement intérieur joint, des prix, les accepte et s'engage à les respecter.

M..... autorise la Société d'Exploitation à utiliser tout ou partie de vos données et à les transmettre, le cas échéant, auprès des services ou autorités compétentes, en vue du traitement de son dossier (voir conditions à la dernière page du dépliant)

Fait à

Le

signature

CONDITIONS D'ACCEPTATION

La réservation se fait uniquement avec le contrat joint. Le signataire du contrat doit être une personne majeure.

Toute location est nominative, et ne peut en aucun cas être sous louée.

La direction ne peut accepter des personnes mineures non accompagnées des parents.

CONDITIONS DE RESERVATION.

La réservation de l'emplacement ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat, dûment rempli, signé, accompagné de l'acompte et des frais de réservation.

- Acompte : 20 % du montant de la prévision de note de séjour (joint) + 10 € de frais de réservation

En confirmation de votre réservation, il vous sera adressé le double de votre contrat et le reçu correspondant à votre règlement.

Les locataires doivent avoir contracté une responsabilité civile auprès de leur assureur.

ARRIVÉE ET DÉPART, RÉGLEMENT

Afin de vous servir dans les meilleures conditions, les arrivées doivent avoir lieu entre 15 heures et 19 heures et les départs entre 10 heures et 12 heures.

Le montant du séjour est calculé de midi à midi. En cas d'arrivée avancée, avant 15 heures ou de départ retardé, après 12 heures, la journée entière sera due.

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

Pour toutes modifications des dates de séjour, le choix de l'emplacement ne pourra pas être garanti.

Le séjour sera réglé la veille du départ, ou le jour du départ avant midi.

ANNULATION

Toute annulation devra être notifiée par lettre recommandée. Dans ce cas il vous sera remboursé (hors frais de réservation, ni déductibles, ni remboursables) :

- Au-delà de 60 jours avant la date prévue d'arrivée : l'intégralité de votre acompte
- De 60 jours à 30 jours avant la date prévue d'arrivée : 50 % de votre acompte.
- Moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée : l'acompte reste acquis au camping

Toute personne non comprise dans ce contrat, devra se signaler à l'accueil, elle devra s'acquitter de la redevance journalière affichée à l'entrée du terrain.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping. (Annexe)

Médiation de la consommation : Conformément à l'article L612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du médiateur. Les coordonnées du médiateur sont les suivantes : Les coordonnées du médiateur sont les

suivantes : CM2C 14 rue Saint Jean 75017 PARIS – <https://cm2c.net> – cm2c@cm2c.net

Protection des données, (se référer à la dernière page de ce dépliant).

☎ + 33 (0)2 31 89 10 26 - + 33 (0)2 31 24 22 12 (précisez Le Phare).
Siret 47585031900066

Catégorie 2 étoiles tourisme -99 emplacements dont 9 emplacements camping-car

@ : campingduphare@orange.fr - site : www.normandie-sur-mer.fr

SARL Société d'Exploitation de Camping, bld Charles V -14600 HONFLEUR .

Siret 475 850 319 000 17 NAF : 5530Z – APE : 552C 58B31 CAPITAL 7625 €

CAMPING DU PHARE

ANNEXE 1 (à compléter et à joindre au contrat)

Nom du réservataire	Département :
-------------------------------------	----------------------------

Date du séjour : Du Au

Participants :

Nom,	prénom	Date de naissance
1		
2		
3		
4		
5		
6		

M certifie que ses informations sont exactes

Date et signature